



Syndicat des cadres de l'environnement,
la forêt et l'agriculture

**Monsieur le Directeur Général
Office National des Forêts
2, avenue de Saint Mandé
75012 PARIS**

Valence, le 21 mars 2013

Monsieur le Directeur général,

Lors de la réunion du 14 mars dernier, vous avez sollicité les organisations syndicales pour contribuer à la définition du plan d'action immédiat et à moyen terme afin de répondre aux attentes suscitées auprès des personnels suite à la présentation des résultats de l'audit socio-organisationnel.

En préambule, il nous paraît nécessaire de solliciter l'investissement des tutelles, de la FNCOFOR ainsi que des autres institutions siégeant au Conseil d'administration, dans la démarche de ce plan d'action : pour notre organisation, il faut un engagement politique pour qu'il n'y ait pas discordance entre la démarche partenariale engagée au sein de l'ONF et des arbitrages bureaucratiques ou financiers des tutelles qui remettraient en cause le plan d'actions.

Pour garantir une efficacité à cette démarche, il nous semble aussi nécessaire d'établir pour chacune des actions incluses dans le plan d'actions :

- un état de lieu de l'existant
- un mode opératoire détaillé
- un dispositif de contrôle (indicateurs) de mise en application
- un bilan d'usage « à froid »

EFA-CGC propose de travailler sur les points suivants :

1) Communiquer sur la préparation du plan d'action :

- a. Mettre à disposition auprès de tous les personnels le document remis aux OS lors de la réunion du 28 février dernier.
- b. Faire une communication présentant les grands axes du plan d'action et donner les ordres de priorités, adossés à un calendrier, en indiquant le séquençement des actions dont celles qui sont engagées dès à présent.

2) Mettre en œuvre des actions immédiates :

- a. Lister et valider les actions immédiates dont la Direction de l'ONF est seule mandataire
- b. Définir les modalités de mise en œuvre de ces actions et les critères permettant de mesurer leur réelle application

3) Engager un travail de fond sur le volet RH :

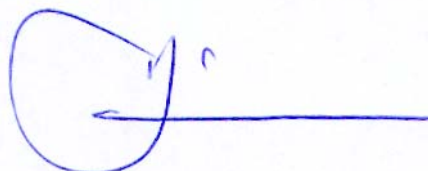
- a. Mettre en place une réelle gestion des effectifs par une vision prospective des prévisions des mobilités et des départs en retraite par structure élémentaire : l'Agence territoriale,
- b. Définir des filières de métiers dont les rémunérations seront indépendantes des corps.
- c. Achever rapidement le travail de cartographie des métiers en y ajoutant le volet compétence.
- d. Définir des parcours professionnels et les possibilités de reconversion des différentes catégories de personnels indépendamment de leur statut.
- e. Poursuivre le travail engagé pour la définition d'un statut des contractuels de droit public et pour les contractuels de droit privé non ouvriers forestiers obtenir une convention collective nationale.
- f. Redéfinir le management par objectifs en l'adaptant à la situation de l'ONF et en utilisant tout le contenu de la boîte à outils qu'il représente.

4) Redonner toute sa place à l'Agence territoriale :

- a. Renforcer les Agences territoriales pour en faire le cœur des métiers de l'ONF dans les territoires,
- b. Définir des objectifs communs au sein de l'Agence territoriale avec comme corollaire l'octroi au Directeur d'agence territoriale de marges de manœuvre pour organiser son service et faire les arbitrages nécessaires,
- c. Redéfinir le rôle des Directions territoriales (DT), notamment en tant que pôle de soutien, et leur organisation en fonction notamment de l'étendue de leur sphère géographique et de compétence.
- d. Mettre en place un système de tutorat et un forum sécurisé d'échanges pour que les Directeurs d'agence puissent partager leurs expériences professionnelles.

Dans l'attente d'échanges productifs sur ces propositions, recevez Monsieur le Directeur général, l'expression de ma considération distinguée.

Le Secrétaire général d'EFA-CGC,



Pierre BROS

Syndicat des Cadres de l'Environnement, la Forêt et l'Agriculture

EFA-CGC - BP 919 - 26009 VALENCE Cedex

Tél : 04 75 43 00 18 Fax : 04 75 55 67 08 Courriel : permanence@efa-cgc.fr